

Bulletin technique 14-08

Le NOCSAE confirme l'approbation du processus de renouvellement de la certification du casque Cascade

Le National Operating Committee on Standards for Athletic Equipment (NOCSAE) a confirmé qu'à la suite de l'annulation de la certification du casque Cascade Model R, le 24 novembre 2014, Cascade a trouvé une solution et le processus de renouvellement de la certification du casque a été approuvé par le NOCSAE. Le casque Cascade Model R sera à présent désigné Cascade R-M.

Conformément au communiqué officiel de Cascade, la solution vise une simple modification des casques Cascade R actuellement vendus sur le marché... Cascade apportera la modification aux casques actuels dans son installation située à Liverpool, N.Y., à compter du 16 décembre 2014. La modification sera offerte gratuitement aux consommateurs et détaillants, y compris l'expédition.

De plus, le NOCSAE a confirmé que le casque Cascade R ne sera pas certifié avant qu'il n'ait été retourné à Cascade et ne soit adéquatement modifié. Le NOCSAE a exigé que le casque modifié Cascade R-M porte une étiquette infalsifiable spécialisée, comportant l'énoncé de certification du fabricant et le logo de crosse du NOCSAE, en plus d'un numéro de série unique qui sera répertorié avec le numéro de série du casque modifié afin de qu'on puisse assurer le suivi de tous les casques modifiés de modèle R-M.

Pour plus de renseignements et pour consulter le communiqué officiel (en anglais), [veuillez visiter le site Web du NOCSAE](#).

Pour des renseignements sur le problème concernant le casque Cascade Model R (en anglais), [veuillez visiter le site Web de Cascade](#).

Pour des directives (en anglais) sur le retour de votre casque Cascade R en vue de la modification exigée pour la certification, veuillez [cliquer ici](#).

Tout casque Cascade R qui n'a pas été modifié de façon appropriée continuera à ne pas être certifié par le NOCSAE et, ainsi, sera interdit en vertu de la politique 12.4.2.1 de l'ACC.

Des renseignements supplémentaires et des bulletins techniques concernant l'équipement se trouvent sur la [page d'équipement sur le site Web de l'ACC](#).

La plus grande priorité de l'ACC est la sécurité de tous les membres et participants.

N'hésitez pas à contacter la coordonnatrice de programmes de l'ACC, Ashley Raaymakers (ashley@lacrosse.ca ou 613-260-2028, poste 301, pour toute question supplémentaire ou préoccupation.